

Image not found or type unknown



## attestation assedic fin de cdd

Par **micka**, le **11/09/2009** à **19:58**

Bonjour à tous,

je souhaiterais avoir un petit renseignement concernant l'attestation assedic remise par l'employeur en fin de contrat cdd:

faut-il envoyer aux assedic cette attestation même si suite à la fin de mon cdd, je rentre dans une école de formation professionnelle?

Merci de vos réponses et à bientôt.